

## L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine  
du lundi 15 au dimanche 21 octobre 2018

---



**POLICE**  
RIVIERA

**258 interventions**

---



**AMBULANCE**  
RIVIERA

**53 interventions**

---



**PROTECTION**  
**CIVILE** RIVIERA  
PAYS-D'ENHAUT



**SDIS**  
RIVIERA

**14 interventions**

---

## **Interventions diverses**

*Les aspects à caractère judiciaire ne sont pas développés dans l'hebdo.*



**Chardonne**



19.10.2018 - 1630 : une charpente dangereuse

Un élément de la charpente d'un immeuble de la rue du Village menace de tomber sur la voie publique. Des pompiers sont mobilisés avec une échelle automobile de 30 mètres pour dégager l'élément dangereux.



**Corsier-sur-Vevey**



20.10.2018 – 0434 : injures / souillures de la voie publique

En cours de patrouille pédestre au parc Chaplin, les policiers rencontrent quatre jeunes qui écoutent de la musique et consomment de l'alcool. L'une d'entre eux se montrant particulièrement insultante et les lieux ayant été souillés, tous sont dénoncés pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



**La Tour-de-Peilz**



18.10.2018 – 2000 : possession et conduite sous l'influence de stupéfiants

Une patrouille de police intercepte à la Grand-Rue un automobiliste circulant sous l'emprise de stupéfiants. Lors des contrôles, il s'avère que le passager est en possession de diverses drogues conditionnées sous différentes formes. Les intéressés sont dénoncés à l'autorité compétente.



19.10.2018 – 1510 : un ruisseau pollué

Le propriétaire d'un terrain au chemin du Pré Long constate que le ruisseau qui le traverse est blanchâtre. Trois pompiers interviennent et posent deux barrages sur le cours d'eau. Le pollueur n'est pas identifié et le cas est transmis au garde-pêche.



20.10.2018 - 13h10 : feu de croquettes

L'occupant d'un logement de la Grand-Rue pose malencontreusement des croquettes pour chats sur une plaque de cuisson, ce qui provoque un dégagement de fumée. Treize pompiers sont mobilisés avec quatre véhicules, dont une tonne-pompe de 2'000 litres et une échelle automobile de 30 mètres. Police Riviera est également alarmée.



21.10.2018 – 0630 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Alors qu'il circule sur la route de St-Maurice, un automobiliste s'endort et perd la maîtrise de son véhicule qui percute un mur avant de s'immobiliser sur la chaussée. Un rapport d'accident est établi par Police.



**Montreux**



Glion, 20.10.2018 - 1730 : feu de villa

Une villa est la proie des flammes et le sinistre se propage à la végétation des immeubles alentour. Dix-neuf pompiers parviennent à maîtriser les flammes, mais la maison est presque entièrement détruite. Ils sont mobilisés avec une dizaine de véhicules, dont une tonne-pompe 2'000 litres et une échelle automobile de 30 mètres. Plusieurs partenaires engagés : Police et Ambulance Riviera, ECA et Gendarmerie.



Chamby, 17.10.2018 – 1400 : accident de la circulation avec blessée

Alors qu'il s'engage sur la route de Villard en sortant d'un parking, un automobiliste entre en collision avec une conductrice circulant normalement sur la même route en direction de Villard. Se plaignant de douleurs au bras, cette dernière se rend d'elle-même à l'hôpital. Les deux véhicules sont pris en charge par un dépanneur. Un constat d'accident est établi par Police.



**St-Légier – La Chiésaz**



16.10.2018 – 0132 : conduite sous retrait de permis

Lors d'un contrôle de circulation sur la route d'Hauteville, les policiers interpellent un automobiliste qui n'est pas en mesure de présenter son permis de conduire. L'intéressé signifie spontanément qu'il se trouve sous retrait de permis. Il est donc dénoncé pour infraction à la Loi sur la circulation routière.



21.10.2018 - 0025 : pollution routière

Un véhicule non identifié circulant sur la route de Fenil a perdu des hydrocarbures sur une vingtaine de mètres. Pour traiter cette pollution, seize sapeurs sont alarmés avec cinq véhicules, dont un camion de lutte contre les événements chimiques. Ils circonscrivent la pollution et nettoient la chaussée.



**Vevey**



20.10.2018 - 1520 : une casserole oubliée sur le feu

Le locataire d'un appartement de la rue Gustave-Coindet oublie malencontreusement une casserole sur le feu alors qu'il quitte son logement. Douze pompiers sont alarmés, avec notamment une tonne-pompe 2'000 litres et une échelle automobile de 30 mètres. Le sinistre ne fait pas de dégâts.

## Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
15.10.18	Blonay, rte de Vevey	50 km/h	68 km/h	*	59	*
16.10.18	Corsier, rte de Fenil	50 km/h	69 km/h	216	4	1.851%

\* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

## Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Clarens, Rue Gambetta (sens montant)	50 km/h	29'159	9	66	0.257 %
Clarens, Av. E.-Rambert	50 km/h	19'027	18	0	0.094 %